

OFFRE D'EMPLOI

PROFESSEUR INTERVENANT MUSICAL EN MILIEU SCOLAIRE ET ENSEIGNANT EN SAXOPHONE ET/OU FLUTE TRAVERSIERE

La Communauté de communes Buëch-Dévoluy recherche pour l'École des Arts un professeur spécialisé dans les interventions en milieu scolaire à temps complet. Le poste de professeur de saxophone et/ou flûte traversière étant vacant, il est possible de cumuler les deux postes. Le professeur est amené à se déplacer dans les différentes écoles du territoire dans le cadre

GRADE : Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2nd ou 1^{ère} classe

DATE D'EMBAUCHE : 1 septembre 2025

ENVOI DES CANDIDATURES : jusqu'au 10 août 2025

MISSIONS : sous l'autorité de la direction, vous serez chargé (e) d'intervenir au sein des écoles primaires et maternelles du territoire de la Communauté de communes. Faisant partie intégrante de l'équipe pédagogique, vous participerez aux projets pédagogiques qui pourront être mis en place au cours de l'année scolaire avec l'équipe enseignante.

Vous prendrez en charge le jardin musical et des classes de formation musicale.

L'école des arts adhérant au Schéma Départemental des Enseignements Artistiques vous participerez aux réunions départementales.

La Communauté de communes Buëch-Dévoluy ayant la compétence Petite Enfance, vous pourrez intervenir au sein des crèches du territoire.

DIPLOME REQUIS : D.U.M.I (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) ou équivalent

D.E.M. saxophone ou flûte traversière

Permis de conduire obligatoire